

P'tits trucs

Vie pratique

Nettoyer la grille du barbecue - Après utilisation, prenez du papier journal et frottez la grille du barbecue. Vous éliminerez ainsi la majorité de la graisse. Il ne vous reste plus qu'à fignoler à l'aide de l'éponge.

Fermeture éclair coincée - Pour faire glisser une fermeture éclair bloquée, mettez du savon ou de la vaseline après chaque lavage. Si la fermeture éclair est coincée, passez dessus avec la vapeur du fer à repasser ou une mine de crayon.

Ouvrir un bocal bloqué - Il vous suffit de taper avec une petite cuillière sur les bords du bocal...ça marche à tous les coups!!

Éviter les grumeaux dans une sauce - Utilisez une fourchette au bout de laquelle vous aurez piqué une pomme de terre crue épluchée à la place de la traditionnelle cuillère en bois.

Repassage facile - Afin de faciliter le repassage des vêtements, vaporisez le linge avec un pulvérisateur rempli d'un litre d'eau et d'un centimètre d'adoucissant.

Orange juteuse - Vous pressez vos oranges tous les matins pour votre petit déjeuner vous souhaiteriez que vos oranges soient plus juteuses. Pour cela, passez vos oranges sous l'eau chaude avant de les presser.

Ne vous privez pas !

Vous souhaitez réaliser un projet immobilier : logement à louer, devenir propriétaire, effectuer des travaux... Logissim vous conseille à propos des financements immobiliers.

Grâce à sa cotisation 1% logement, la FASSAD permet à ses salariés d'accéder gratuitement aux services Logissim.

Pour plus de renseignements :

**Agence Logissim Vesoul - 2 place Edwige Feuillère
70000 VESOUL
Tél : 03 84 75 98 90
vesoul@logissim.com
www.logissim.com**



Le coin du CE

Les objets de la FASSAD

Le CE de la FASSAD vous propose toujours des objets publicitaires siglés, à prix COÛTANTS ! Les modèles des articles sont disponibles au siège social de Vesoul et dans chaque antenne locale.

- Sac de courses : 5,80 €, (s'insère exactement dans un caddie)
- Sac shopping (+ 1 cadeau) : 2,80 €
- T-shirt en coton : 3,30 € (disponible en 3 tailles : M-L-XL).



Prestations du CE

Citadelle de Besançon : 6,50 €, **Frais Pertuis City** : 10 €,
Nigloland : 14 €, **Europapark** : 25 €,
Thermalium : 60 € les 10 entrées, **Majestic Vesoul / Gray** : 5,50 €,
Cigoland Selestat (parc aux cigognes) : 1,50 € de réduction sur présentation de la carte Achamalin.
Vélo rail de Vesoul Vaivre : 15 € au lieu de 17 € sur présentation de la carte Achamalin.
Parc animalier de Ste Croix à Rhodes : 10,50 € l'entrée adulte, 7,50 € enfants de 3 à 11 ans.
Gants chez Mutations Médical (bld des Alliés à Vesoul) : bénéficier de tarifs spéciaux sur présentation de la carte Achamalin.

**Informations CE : 03 84 75 97 54
Tous les mercredis après-midi**

Dernières minutes

PRO'AIDES en image

L'Association Intermédiaire PRO'AIDES, anciennement ADSD, possède à présent son propre logo.



"Petit Relookage"

A la demande de salariés de la FASSAD, la présentation du tableau "Etat mensuel récapitulatif" joint chaque mois à vos fiches de présence a été aérée. En effet, une ligne correspondant aux heures travaillées le dimanche a été ajoutée de manière à laisser l'emplacement libre pour le calcul des heures réalisées par semaine. Mise en route dès le mois d'août 2007.

Remontées d'informations

La relation triangulaire client-intervenant-référent à la FASSAD est primordiale dans le respect de la charte de déontologie de la structure. Plus que jamais, veiller à informer votre référent de toute absence de client (départ en vacances, hospitalisation, absence ponctuelle...).

Résultats DEAVS 2007

Plusieurs Aides à domicile se sont présentées à des sessions d'examen organisées en mai et juin 2007 à la DRASS de Franche-Comté à Besançon. Au total 12 Auxiliaires de Vie Sociale ont obtenu leur diplôme : BLANDIN Elodie, BRENOT Guylaine, CARREY Béatrice, CHARLIER Aurélie, COCCO Vanessa, DUBOIS Solange, GETE Marie-Céline, GIROUX Frédéric, GRANDJEAN Sylvie, GUYARD Angélique, PETITCOLIN Blandine, et VIVIER Chantal.

Félicitations de la part du Conseil d'Administration, de la Direction et du personnel de la FASSAD !



Face à Face
Bulletin d'information trimestriel des salariés de la FASSAD

Directeur de la publication : Michel Besançon

Conception : Gaëtan Corti

Rédaction : Fabien Grandjean / Blandine Cartier / Gaëtan Corti

Impression : imprimerie PubliLux Luxeuil. Tirage limité à 1000 ex.

Photos / Illustrations : FASSAD / France Domicile / Illustrations.fr / Logissim / INPES

FASSAD - 39 rue Gérôme - BP 50166 - 70003 Vesoul Cedex
Tél : 03 84 75 97 50 - Fax : 03 84 75 97 53
Email : contact@fassad70.fr - Site Internet : www.fassad70.fr

Face à Face

N°11 - 2007
Juillet - Août - Septembre

Sommaire

1 **Pose de la première pierre à Lure**
Flash RH
Assemblée générale studieuse
de la FASSAD

2 **Dossier spécial canicule**
Les personnes âgées et la chaleur

3 **La qualité facile : gestion des clés**
La sécurité suffit pas d'en parler !

4 **P'tits trucs**
Logissim
Dernières minutes
Le coin du CE

Flash RH

A vos diplômes !

Vous êtes titulaire de l'un des diplômes suivants ?

BEP Carrière Sanitaire et Social, BEPA option Services spécialité Services aux Personnes, BEPA option Economie Familiale et Rurale, CAP Agricole option Economie Familiale et Rurale, CAP Agricole et Para agricole employé d'entreprise agricole option employé familial, CAP Petite Enfance, CAP Employé technique de collectivités, Titre Assistant de vie du Ministère du travail, Titre Employé familial polyvalent sous réserve de l'homologation du Ministère, Brevet d'aptitudes professionnelles assistant animateur technique.

Nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec le service Ressources Humaines au 03 84 75 97 59 afin de le signaler et nous adresser une copie de votre diplôme.

De même, si vous êtes passée devant le jury de la DRASS suite à une demande de Validation des Acquis de l'Expérience en vue de l'obtention de DEAVS et que malgré cela vous êtes classée en catégorie A, nous vous demandons de bien vouloir nous adresser une copie de la décision du jury.

Ressources Humaines
03 84 75 97 59

Le journal des salariés de la FASSAD

Pose de la première pierre à Lure

Officialisation du chantier du futur pôle multiservices de la FASSAD à Lure.

Samedi 7 avril, la FASSAD et la Communauté de communes du Pays de Lure ont officialisé par la pose de la première pierre les chantiers du pôle multiservices. Situé zone de la Saline à Lure, il regroupera les services de la FASSAD (aide à domicile, soins à domicile et soins infirmiers) à proximité immédiate de l'établissement intercommunal d'accueil de jeunes enfants.

Trois services, 1 bâtiment

Le futur bâtiment de la FASSAD accueillera le Centre de soins (actuellement rue des Gleux), le Service de Soins Infirmiers A Domicile (rue Kléber) et le Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile (le secteur de Lure est actuellement pris en charge par l'antenne de Ronchamp). Trois services dans trois lieux différents pour, souvent apporter de l'aide à un même public... Le regroupement des

services va permettre aux clients actuels et futurs de mieux repérer l'aide apportée par la FASSAD.

Objectifs qualité

La proximité avec une crèche permet d'envisager à terme de véritables coopérations intergénérationnelles. En

la zone de la Saline pour l'implantation de la FASSAD vise plusieurs objectifs : se rapprocher au maximum des lieux de vie que deviennent les zones d'activité, permettre un stationnement aisé et rapide pour les visiteurs et

construire des bâtiments de plain-pied et suffisamment spacieux pour y intégrer tous les services, y compris des bureaux d'entretien et des salles de réunions. Bienvenue également à sa soeur jumelle qui verra le jour très prochainement ZAC Gray Sud à Gray.



L'Assemblée Générale studieuse de la FASSAD

L'Assemblée Générale marque toujours un temps fort pour une association : c'est l'heure des bilans, ceux de l'activité et des finances, l'heure du renouvellement des administrateurs, mais c'est aussi le temps des projets. Et c'est dans cette perspective que le Conseil d'administration a opté pour une formule resserrée de l'AG qui s'est tenue le vendredi 1er juin 2007 dans les locaux de l'IFSI à Vesoul. Une fois n'est pas coutume, seuls les membres qui la composent étaient présents et, passés les traditionnels rapports, l'après-midi a été dédié à la présentation des différentes structures qui composent la FASSAD.

La FASSAD, une fédération d'associations

Tous nos partenaires ont présenté leurs actions respectives puis leur lien avec la FASSAD. Un débat très intéressant a suivi pour aborder les

aspects de la prise en charge des personnes âgées et handicapées, les problématiques du secteur social et celles de la branche de l'aide à domicile. La présence des Responsables de services a permis d'éclairer les participants sur le fonctionnement « technique » de la FASSAD : modulation, démarche qualité, ressources humaines... Des participants qui se sont dits « surpris » de constater l'envergure de la FASSAD en nombre de salariés, de clients, en volume d'activité et l'ampleur et la diversité des actions menées. A coup sûr, un essai réussi pour une formule d'Assemblée générale qui pourrait à l'avenir se renouveler sur des thématiques spécifiques.

Les structures adhérentes

LES AINES RURAUX
APF - Association des Paralysés de France
CAF - Caisse d'Allocation Familiale

CIAS DU VAL FLEURI - Centre Intercommunal d'Action Sociale (Lavoncourt)
CROIX ROUGE FRANCAISE
FGRCF - Fédération Générale des retraités du Chemin de fer Français
MGEM - Mutuelle Générale de l'Education Nationale
SECOURS CATHOLIQUE
UDAF - Union Départementale des Associations Familiales
UPP - Union des Professionnels de la Pharmacie
(En cours) MUTUALITE FRANCAISE



Spécial Canicule. Comme chaque année, l'Été est de retour avec ses fortes températures. Face à Face vous propose un rappel concernant la canicule.

En prévision de la canicule estivale, le Ministère de la Santé et l'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) effectuent comme chaque année une campagne de sensibilisation et de prévention. Face à Face relaie ces informations et vous rappelle les généralités concernant cette période de fortes chaleurs. **Plus d'informations sur www.inpes.sante.fr.**

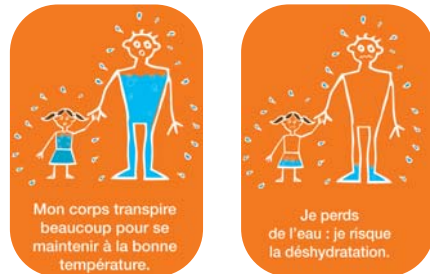
Quand sommes-nous en situation dangereuse ?

Notre santé est en danger lorsque les 3 conditions ci dessous sont réunies :



Selon l'âge, notre corps ne réagit pas de la même manière aux températures élevées.

Enfants et adultes



Je bois beaucoup d'eau et ...



Personnes âgées



Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...



Les personnes âgées et la chaleur : précautions à prendre.

► Difficulté à s'adapter à des hausses de température ? ► Faible transpiration et sécheresse cutanée ?

Voici quelques recommandations envers les personnes âgées en cas de fortes températures.



Comment remplacer la sueur ?

Mouillez visage, cou, avant-bras et jambes avec un linge humide ou un vaporisateur d'eau. Il faut recommencer dès que la peau est sèche.



Comment rafraîchir le logement ?

Ouvrez les fenêtres pendant la nuit pour refroidir la maison et croisez les volets et les fenêtres la journée pour garder la fraîcheur. Ventilation et climatisation peuvent permettre d'abaisser la température ambiante.



Comment organiser la journée ?

Évitez de sortir quand il fait chaud. Si vous devez sortir, faites-le à la fraîche, le matin ou le soir. Faites la sieste, mettez à profit ce moment pour reposer votre organisme en milieu aéré.



En cas de problèmes...

En cas de mal de tête, vertiges ou fièvre : il est conseillé de s'hydrater et de se reposer à l'ombre. Si vous le pouvez, prenez une douche fraîche. Si les symptômes ne passent pas, appelez un médecin ou un proche.



Que faire avec les médicaments ?

Certains médicaments favorisent la déshydratation. Si un traitement est prescrit sur le long terme, il est conseillé de consulter votre médecin.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.



La qualité facile : la gestion des clés.

Dans chaque numéro, Face à Face vous explique les nouveaux outils mis en place dans le cadre de la démarche qualité

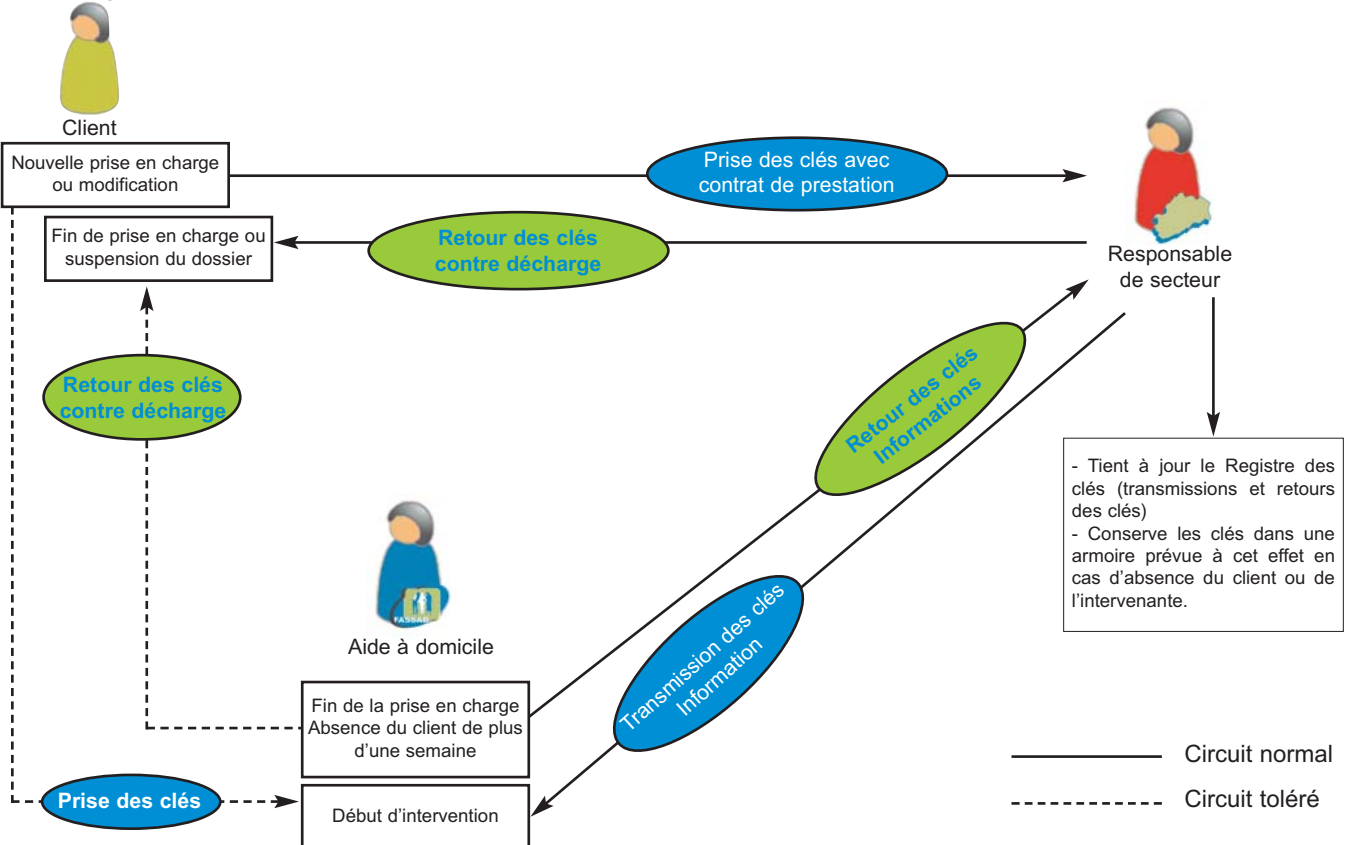
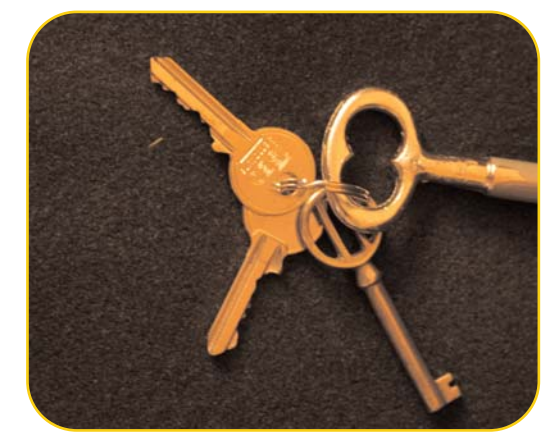
Des clés en sécurité !

Il n'est pas toujours simple de vouloir laisser les clés de son domicile à quelqu'un qui vient intervenir chez vous. Dans un souci de sécurisation des clients, une procédure concernant la gestion des clés a été mise en place. Elle définit les règles et consignes afin d'organiser au mieux prises, passations et retours de clés entre les clients et les intervenants de la FASSAD. La FASSAD limite la prise des clés aux personnes dépendantes et isolées, aux collectivités, aux entreprises et aux actifs.

Les Responsables de secteurs sont chargés d'enregistrer et de tenir à jour chaque prise, transmission et retour dans un Registre des clés. Ils doivent par la même occasion informer les salariés concernés de chaque mouvement des clés via la fiche de mission ou tout autre contact.

A l'inverse, chaque mouvement, duplicata, ou reprise de clé doit être signalé par l'Aide à domicile à son Responsable.

Règle d'or : chaque Aide à domicile en possession de clés doit impérativement en aviser son Responsable de secteur



La sécurité, suffit pas d'en parler ! En période de fortes chaleurs, voici comment obtenir un bilan simple sur la santé des personnes à leur domicile.

Lors des interventions, plusieurs points clés sont à vérifier afin de vérifier l'état de santé des personnes pour déterminer si elles supportent ou non les températures élevées :

- 1/ La personne vivant seule a-t-elle au moins deux visites par jour ? **OUI / NON**
- 2/ Existe-t-il des protections du soleil (rideaux, volets fermés) ? **OUI / NON**
- 3/ La température est-elle inférieure à 28°C ou 25°C ? **OUI / NON**
- 4/ Le réfrigérateur est-il en bon état de marche ? **OUI / NON**
- 5/ La personne dispose-t-elle de boissons à son domicile ? **OUI / NON**

- 6/ La personne porte-t-elle des vêtements légers et adaptés à la chaleur ? **OUI / NON**
- 7/ La personne connaît-elle les mesures de prévention contre la chaleur ? **OUI / NON**
- 8/ Le téléphone fonctionne-t-il ? **OUI / NON**
- 9/ Les coordonnées téléphoniques indispensables sont-elles en évidence près du téléphone ? **OUI / NON**

Si les réponses aux questions comportent au moins un **NON**, veuillez impérativement :

- Palier dans la mesure du possible aux points déficients,

- Programmer une nouvelle visite et ainsi suivre l'évolution de la situation.
- Signaler la situation à votre Responsable.

Si la température est supérieure à 38,5°C ou si des signes d'alerte sont repérés, il conviendra d'appeler le médecin traitant ou les premiers secours en composant le 15 .